N.° 47 observations de m. lamorier
sur les changemens qui arrivent aux
vaisseaux apres l'amputation

N.a que depuis le rapport des commissaires, m. lamorier a lu
ce même ouvrage à la société royale des sciences de montpellier, et
par consequent l'academie de chirurgie, n'en peut faire aucun usage

---

ce rapport ne conclut a rien mais les commissaires ont dit quils admiroient les faits sans les consequences que l'auteur en tire

~~Nous~~ Ils soussignés nommés par L'academie de chirurgie avons examinés une dissertation envoyée par Mr. Lamorier chirurgien Juré a Montpelier sur les changements qui arrivent aux nerf et aux arteres du moygnon apres l'amputation d'un membre.

Il Examine deux points. Le premier est la retraction du bout de l'artere coupée qui remontant plus ou moins séloigne de la surface de la playe. Le second est pourquoy les malades sentent apres l'amputation, des douleurs quils croyent partir du membre qui a eté coupé.

A l'egard du pr. point, il pretend léclaircir par lexperience quil a fait sur plusieurs chiens a qui il a coupé la Cuisse et aux quels il a injecté lartere crurale trois semaines ou un mois apres l'amputation; et par louverture du cadavre

d'un homme qui longtems auparavant avoit eu la
cuisse coupée, et auquel il a injecté l'artere crurale
avec de la cire rouge. Dans les chiens il a trouvé
que l'extremité de l'artere dont le sang s'etoit arretté
tout seul, etoit eloignée de la cicatrice, de sept lignes;
et dans le mutilé dont nous venons de parler il dit
que l'extremité de l'artere principale etoit eloignée de
la cicatrice, de deux travers de pouce. nota qu'il
ne dit point si le sang de l'artere avoit eté arretté par
la ligature ou par les stiptiques.

A propos de la retraction de l'artere il fait plusieurs
reflexions dont deux seulement regardent la pratique
de la chirurgie. L'une est que ce n'est point la
retraction d'une artere coupée qui fait que le sang
s'arrette quelques fois seul, mais le caillot qui se
forme a son embouchure. L'autre est que le degré
de la retraction des arteres coupées qui se retirent
plus ou moins selon qu'elles sont retenuës par les

branches qui en partent, peut donner des idées justes au chirurgien pour faire les ligatures necessaires.

a legard du second point de la disertation, lequel consiste a determiner pourquoy les mutilez croyent encor sentir le membre qui a eté coupé; Il pretend l'expliquer par l'ouverture du cadavre dont nous avons parlé cy devant. En dissequant le moignon il trouva dit-il les bouts des nerfs fort elargis, formant comme une palette, et l'extremité de l'artere jointe contre la substance du nerf poplité. on voit dit-il encore dans ce nerf une fossete, dans la quelle on pouroit loger une lentile; cavité qui a eté creusée par les impulsions continuelles du bout arteriel.

Cette jonction du nerf avec l'artere luy donne lieu de penser que c'est l'impulsion du sang arteriel qui secouant en quelque maniere le nerf a chaque diastole de l'artere, transmet au cerveau le —

sentiment que, par des loix qui nous sont inconnuës, le malade raporte a la partie qui a été amputée.

Ce sentiment pourroit avoir quelque fondement — s'il étoit certain qu'à tous les mutilés le nerf s'unit a l'artere lorsque la cicatrice se fait; mais c'est ce que les dissections ne nous ont point encor appris. Il est bien vray que si dans la ligature de l'artere on comprend le nerf, ils restent probablement collés l'un a l'autre quand la ligature tombe; mais on a ~~tant~~ souvent ~~de fois~~ arretté l'hemorragie sans la ligature; et — probablement l'union de l'artere et du nerf ne s'est pas fait a tous les moignons; cependant tous les malades ont plus ou moins dans le moignon les sensations susdites. au surplus Mr. Lamorier invite pour constater le fait dont il s'agit, ceux qui sont a portée d'ouvrir souvent des mutilés comme le chirurgien des Invalides et autres, de ne point

manquer les occasions d'examiner les moignons pour constater ce dont il s'agit, tant pour la retraction des arteres coupées, que pour l'aplatissem.t des nerfs et leur union avec les arteres.

Il propose de plus d'essayer dans le paroxisme de la douleur que les malades raportent au membre amputé, de faire une compression sur l'artere brachiale ou crurale, afin de voir par plusieurs experiences, si le ralentissem.t du cours du sang dans l'artere, ne suspendroit ou n'arretteroit pas la douleur; toujours dans la persuasion ou il est, que c'est l'union de l'artere avec le nerf qui occasionne le sentiment de douleur dont il s'agit. a Paris ce 25. octobre 1736.

Malaval

Le Dran